

Paris s'est engagé officiellement fin 2014 à mettre fin à l'épidémie de sida dans la capitale et en région Ile-de-France. La maire de Paris, Anne Hidalgo, a reçu le 1^{er} février dernier un rapport réalisé par l'épidémiologiste France Lert qui propose une stratégie, des recommandations, des objectifs et des outils de suivi. Un plan ambitieux dont les premières mesures sont attendues pour l'été 2016. Une interrogation demeure néanmoins : qui va financer ?

"Vers Paris sans sida", un plan tout en mesures !

Paris compte parmi les quelque 130 grandes villes dans le monde qui se sont engagées à mettre fin, à leur échelle, au sida. La stratégie ? Mettre en œuvre celle prônée par l'ONUSIDA : le fameux "90-90-90" ⁽¹⁾, un objectif à atteindre en 2020 avec, en ligne de mire, une fin de la transmission du VIH en 2030 à Paris. Autant dire demain ! Cet engagement, la Ville de Paris l'a pris le 1^{er} décembre 2014 aux côtés de l'ONUSIDA et d'une trentaine de villes du monde (dont Alger, Amsterdam, Abidjan, Bangkok, Bucarest, Durban, Delhi, etc.) en signant la Déclaration de Paris.

En mai 2015, la maire de Paris, Anne Hidalgo, confie à France Lert la mission d'élaborer les propositions d'organisation et d'actions qui permettront à Paris d'atteindre l'objectif "90-90-90" en 2020". L'épidémiologiste ⁽²⁾, experte du VIH, doit réaliser un "rapport opérationnel définissant la stratégie et les options/scénarios possibles pour la Ville de Paris à décliner au cours des cinq prochaines années", en articulation avec les partenaires institutionnels et associatifs. Elle doit aussi proposer "les indicateurs de suivi pertinents" de la stratégie retenue. En quelques mois, près de 130 experts, tous domaines de la lutte contre le VIH, sont auditionnés. Ce travail débouche sur son rapport "Vers Paris sans sida" présenté le 1^{er} février dernier.

Pourquoi un tel plan pour Paris ?

France Lert fait le constat d'une "situation préoccupante" à Paris. L'épidémie est importante : 585 découvertes de séropositivité par million d'habitants en 2014. Elle est cinq fois plus haute que la moyenne française, plus de deux fois plus élevée que l'Ile-de-France et près de dix fois plus qu'en métropole hors

Ile-de-France. "Les cas parisiens représentent un cinquième du chiffre pour la France entière pour un peu plus de 3 % de la population", explique le rapport. En 2013, au moins 17 501 personnes (3 586 femmes et 13 915 hommes) vivaient avec le VIH à Paris. Les données officielles indiquent que l'épidémie est concentrée dans les quartiers centraux (du 1^{er} au quatrième arrondissement) et dans le Nord-Est de la capitale (des 10, 11, 18, 19, 20^{èmes} arrondissements) ainsi que dans le 13^{ème} arrondissement. De plus, 1 311 nouveaux cas ont été déclarés à Paris en 2014, soit 20 % de ceux de la France entière. L'épidémie est en hausse chez les gays avec 689 nouveaux cas en 2014. Pour Anne Hidalgo, il s'agit d'une "véritable urgence sanitaire".

Une stratégie globale et des recommandations spécifiques

Le rapport "Vers Paris sans sida" comporte des préconisations générales et des recommandations spécifiques. Au niveau général, il s'agit de défendre "une stratégie positive, inclusive, scientifiquement fondée et évaluée en continu". Le plan se fonde, entre autres, sur les progrès scientifiques et médicaux, la compréhension de l'épidémie par l'apport de multiples disciplines et l'expertise des données disponibles. En l'occurrence, le programme sera accompagné scientifiquement par l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales (ANRS) avec son groupe de travail "Eliminer la transmission du VIH à Paris". Le plan promeut la prévention combinée, la santé sexuelle, l'ancrage dans les communautés et met en place une "stratégie inclusive". Concrètement, ce plan engage ses acteurs — tous domaines confondus — à

(1): "90-90-90" : 90 % des personnes séropositives connaissent leur statut sérologique, 90 % des personnes qui connaissent leur séropositivité reçoivent un traitement ARV et 90 % des personnes sous traitement ont une charge indétectable.

(2): France Lert est directrice de l'unité Inserm 687 "Santé publique et épidémiologie des déterminants professionnels et sociaux de la santé". Elle a notamment co-dirigé les enquêtes VESPA et VESPA-2. Elle a co-réalisé avec le professeur Gilles Pialoux un Rapport de mission sur la réduction des risques sexuels (prévention et réduction des risques dans les groupes à haut risque vis-à-vis du VIH et des IST), sorti en 2005.



faire changer les pratiques discriminatoires, les idées reçues concernant les personnes. Ce point est très important car, note le rapport, les "populations les plus concernées à Paris par le VIH sont des populations discriminées sur la base de leur orientation sexuelle, de leur couleur de peau, de leur nationalité ou de leur origine". Les recommandations sont réparties en cinq programmes. Chaque programme concerne un groupe spécifique : personnes vivant avec le VIH, hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, personnes migrantes, personnes trans, travailleuses et travailleuses du sexe. Les recommandations diffèrent selon les groupes et sont adaptées aux besoins respectifs des groupes (voir article sur Seronet.info). Elles vont de la "médiation sanitaire" aux alternatives à la prise en charge hospitalière des personnes vivant avec le VIH, d'une "offre de santé et de bien-être" à une "communication soutenue" sur la prévention combinée, d'un large programme de mise à disposition du traitement préventif du VIH (PrEP) à une offre de santé sexuelle dédiée aux personnes migrantes ou aux personnes trans, etc.

Obstacles, moyens et solutions

Le 1^{er} février, la maire de Paris a affiché son volontarisme. "Notre détermination ne doit pas faiblir", a-t-elle expliqué. Une détermination qui devrait être mise à rude épreuve. A la lecture du rapport de France Lert, on voit pourtant que certaines préconisations concernent des champs hors du domaine de compétence de la ville de Paris ou pourraient engager la ville dans un "bras de fer" avec certaines autorités. Un exemple. Dans le rapport, il est indiqué que la lutte contre la

précarité et pour l'accès aux soins est un moyen de choix pour lutter contre l'épidémie de VIH chez les personnes migrantes. Le rapport préconise que Paris "lutte contre la précarité par une attention à l'application du droit des étrangers et à l'accès aux soins". Il mentionne d'ailleurs que les "acteurs de terrain souhaitent que la Ville pèse de tout son poids en faveur du maintien des droits au séjour et aux soins des populations étrangères et veille auprès de la préfecture de Paris au strict respect des procédures réglementaires". Que fera la Ville ? Quels moyens de pression utilisera-t-elle en matière de respect des droits des malades étrangers ?

L'autre grande question reste celle du flou sur les moyens financiers. Bien sûr, dans le dossier de presse, on trouve cette citation d'Anne Hidalgo : "Paris s'engage, quoi qu'il en coûte, pour mettre fin à l'épidémie de sida". Quoi qu'il en coûte ? Curieusement, le rapport traite peu des questions de financement. Lors de son intervention, Anne Hidalgo a évoqué l'obligation de nouer des "partenariats public/privé", afin de rendre cet "idéal possible". La Ville de Paris compte étudier l'idée d'une fondation pour réunion des fonds publics et privés pour financer ce plan. C'est d'ailleurs l'unique piste financière mentionnée dans le rapport. On devrait sans doute en savoir plus lorsque la Ville de Paris définira définitivement son programme d'actions, qu'elle créera son comité stratégique de suivi (il devrait être présidé par l'adjoint à la Santé, Bernard Jomier), et qu'elle se dotera d'un coordinateur ou d'une coordinatrice du plan "Vers Paris sans sida". Les premières mesures du plan devraient être appliquées à l'été 2016. A suivre donc.

Jean-François Laforgerie